
Politique de recours à des Prestataires locaux

Version 1.0
Emis le : 12/12/2025

Préambule

Terre et Lac Solaire se positionne depuis 2009 en tant qu'acteur majeur de la transition énergétique en France par la production d'électricité renouvelable à partir de l'énergie photovoltaïque. Depuis sa création, l'entreprise s'engage au plus près des acteurs locaux et de chacune de ses parties prenantes pour contribuer au **développement durable des territoires**.

Au travers de cette Politique de recours à des prestataires locaux, Terre et Lac Solaire souhaite affirmer son engagement à privilégier également **la proximité locale** dans son processus d'achats de prestations. Dans le respect des lois en vigueur, Terre et Lac Solaire souhaite associer à cet engagement l'ensemble des partenaires, sous-traitants et collaborateurs impliqués dans ses processus d'achats de prestations.

Notre responsabilité territoriale

Engagé pour un avenir durable des territoires, Terre et Lac Solaire veille également à sa responsabilité territoriale en tant qu'organisation.

En adoptant un processus d'achats de prestations orienté vers une création de valeur la plus proche de ses sites, Terre et Lac Solaire souhaite **influencer positivement sa chaîne de valeur** et :

- Contribuer au dynamisme de l'économie et de l'emploi local ;
- Réduire l'empreinte environnementale de ses activités, via une réduction des distances de transport ;
- Renforcer le lien avec ses prestataires, via plus de proximité, plus de transparence et une meilleure connaissance des pratiques.

Nos engagements

Dans le cadre de cette Politique de recours à des prestataires locaux, Terre et Lac Solaire s'engage à prendre en compte l'implantation géographique de ses prestataires pour favoriser autant que possible les opérateurs économiques qui sont proches de ses sites (agence, centrale solaire ou projet) et qui opèrent dans le même département ou départements limitrophes, voire a minima dans la même région.

Terre et Lac Solaire s'engage ainsi à **encourager un réflexe de proximité** dans ses pratiques d'achats de prestations et à :

- Identifier les ressources présentes au sein des territoires concernés ;
- Se rendre visible auprès des acteurs économiques locaux ;
- Développer un réseau de partenaires au plus près de ses sites ;
- Prioriser autant que possible les partenaires locaux en intégrant des critères géographiques dans la qualification des prestataires ;
- Faire mention de la localisation (Commune ou Département) des entreprises des territoires avec lesquelles Terre et Lac Solaire travaille dans la communication qui peut être faite sur les projets et les centrales solaires.

En intégrant la **responsabilité territoriale** dans ses pratiques d'achats de prestations, Terre et Lac Solaire souhaite affirmer son **engagement pour une économie durable**, levier de résilience, de performance et d'attractivité.